

2008/943 - APPEL D'OFFRES RELATIF A L'EDITION DU CATALOGUE DES COLLECTIONS PERMANENTES DU MUSEE DE LA MARIONNETTE – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 novembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« A l'occasion de sa réouverture prochaine, le musée Gadagne va présenter l'intégralité de ses collections.

Afin de guider le public et lui permettre de retrouver les objets des collections qui lui ont plu, un catalogue lui sera proposé.

Ce projet s'inscrit dans une opération intitulée Réouverture du musée Gadagne, dans laquelle les marchés de prestation de service tels l'édition d'un catalogue sont passés selon la forme d'un appel d'offre.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 18 novembre 2008 a statué ainsi :

Intitulé	Fournisseur retenu	Montant global HT
Edition du catalogue des collections permanentes du musée de la Marionnette	Zigzagone communication	16 530 € HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

1- Le marché relatif à l'Edition du catalogue des collections permanentes du musée de la Marionnette attribué à Zigzagone communication pour un montant de 16 530 € HT.

2- Les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs à l'Édition du catalogue des collections permanentes du musée de la Marionnette, dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN